MARS 1793 DANS LE DISTRICT D'ANCENIS

LA GRANDE LEVÉE DES CAMPAGNES.

Groupe de recherches " Loire et Galerne "

Au commencement de l'année 1793, la guerre était aux frontières et la Convention décrétait la levée de trois cent mille hommes ; pour satisfaire à la nouvelle loi sur le recrutement de l'armée, le district d'Ancenis avait à rassembler un contingent de 388 hommes. Il aurait souhaité trouver des volontaires mais le climat social n'était pas favorable. Lorsqu'au matin du 13 mars plusieurs milliers d'hommes se présentèrent en armes aux portes d'Ancenis, les administrateurs ne se firent plus d'illusions. Les attroupés refusaient de marcher pour la République. Loin d'avoir soulevé un grand élan de solidarité nationale, la Convention était désormais contestée de l'intérieur. La revendication des campagnes exprimait au grand jour le malaise d'un pays en Révolution. Que s'était-il donc passé ?

A travers les documents retrouvés dans les dépôts d'archives publics (archives départementales de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire principalement), nous allons essayer de reconstituer l'enchaînement des faits. A la différence d'Emilien Maillard, qui avait utilisé essentiellement les délibérations et la correspondance du district d'Ancenis, nous avons dépouillé les documents, rassemblés par les Commissions Militaires d'enquête sur les événements : dépositions, dénonciations, interrogatoires de prévenus. Ce travail a enrichi considérablement notre information. Un chiffre parle de lui-même : pour la seule commune de Varades, 180 personnes (dont 167 hommes) ont parlé sous une forme ou sous une autre devant les enquêteurs, soit environ un homme adulte sur cinq. Nous pouvons ainsi présenter la trame chronologique des chaudes journées de mars 1793 dans la région d'Ancenis.

En février 1793, la France est en guerre depuis le printemps précédent. Les états monarchiques voisins ne relâchent pas leur pression sur nos frontières. Il faut donc combler d'urgence dans nos troupes les vides provenant du retour des premiers volontaires de 1792 dans leurs foyers. Mais la loi sur le recrutement prend aussi, aux yeux de ses auteurs, la valeur d'un test politique à l'égard des masses : on va mettre à l'épreuve ceux qui sont restés jusqu'alors à l'écart de l'engagement révolutionnaire.

LUNDI 4 MARS

Le Directoire du district prend une première série de mesures pour appliquer les décrets. Pour chacune des 28 communes de son ressort, il nomme un commissaire, souvent le maire ou un notable, responsable de l'exécution des directives. Ce commissaire est chargé de réunir, dès le 10 mars, une commission qui comprendra des représentants de la municipalité, ainsi que les plus anciens de chaque section de la commune. Ils devront établir la liste des hommes, célibataires ou veufs sans enfants, de 18 à 40 ans, susceptibles de porter les armes ; c'est ce qu'on appelle, dans le langage de l'époque, la *" liste virile "*.

MARDI 5 MARS

A cinq heures du soir, arrive à Ancenis Joseph Gautrais, administrateur du département de Loire -Inférieure, commissaire désigné par le Directoire du département pour veiller à l'exécution des décrets sur le recrutement dans le district. Il se rend immédiatement à l'ancien couvent des Cordeliers, siège de l'administration, et il remet là le texte des décrets au procureur général syndic Jousselin (un peu l'équivalent du sous-préfet actuel).

MERCREDI 6 MARS

Le Directoire du district se réunit dès le matin en présence du commissaire. Il répartit entre les 28 communes les 388 hommes du contingent à fournir.

Il nomme un commissaire pour chaque canton, chargé de suivre les opérations du recrutement et il détermine la marche à suivre dans chaque commune, complétant et explicitant les instructions données deux jours plus tôt.

" Chaque municipalité convoquera les citoyens le 10 mars pour le lendemain 11, 9 heures du matin... Elle leur donnera lecture du texte de la loi... Elle leur donnera connaissance du nombre d'hommes qu'elle doit fournir... Elle ouvrira un registre du lundi jusqu'au jeudi soir pour recevoir et inscrire les enrôlements volontaires... Elle préviendra les citoyens... qu'ils aient à se rassembler le vendredi 15 à 9 heures du matin pour assister au dépouillement du nombre des inscrits, et dans le cas qu'il ne se trouvât pas égal à celui qui leur est assigné, adopter un mode pour le compléter sans désemparer " (ADLA. L 894 f° 45 v°). Ce seront donc les citoyens eux-mêmes qui prendront les mesures nécessaires à l'exécution de la loi. Mais cet exercice de démocratie appliquée va faire long feu. Les esprits n'y sont pas préparés.

Autour d'Ancenis, l'agitation règne depuis de nombreux mois. Dès 1792, en juin puis en octobre, de graves incidents ont éclaté à propos des mesures prises par le département contre les prêtres réfractaires. Des émeutiers ont voulu aussi empêcher les marchands de faire sortir les grains de la région. Faute de moyens sans doute, les administrateurs du district n'ont pas pu faire connaître dès le 6 mars les nouvelles dispositions qu'ils viennent d'adopter concernant le recrutement.

Or à l'annonce de la levée de 300.000 hommes, le bruit s'est répandu, conforté par les instructions données le 4 mars, qu'on va tirer au sort, comme du temps de la milice d'Ancien Régime, abhorrée et dénoncée par les cahiers de doléances de 1789. *" Il ne faut pas que les garçons tirent "* déclare Ayrault, régisseur du Château de Bourmont, le 9 mars à St-Hubert près de St-Mars-la-Jaille (ADLA. L 1504 E p. 50).

Quelques indices montrent que certains personnages, liés peut-être à la conspiration de La Rouërie, ont prévu ou souhaité une insurrection pour le mois de mars. Blondin d'Esigny, ancien officier retiré au Château de la Varanne en Mésanger, a reçu plusieurs visites d'Ayrault. Un domestique de Bourmont affirmera plus tard que c'était *" pour concerter ensemble les moyens d'exécuter leur plan de conspiration "* (ADML. 1 L 858 ter - Viot). *"Le mois de mars une fois venu, il ne restera (aux patriotes) que les ongles pour se gratter et les yeux pour pleurer "*, aurait dit d'Esigny lui-même à un fermier de la Bléterie en Mésanger (ADLA. L 1504 C. p. 41 n° 43). D'autres personnes de Maumusson annoncent aussi la révolution.

JEUDI 7 MARS

Les administrateurs du district écrivent à leurs collègues du département à Nantes : *" Nous appréhendons que le recrutement n'opère une crise dans notre ressort, la disposition des esprits semble nous l'annoncer. Les districts de St-Florent, de Cholet, sont, dit-on, en insurrection"* (ADLA. L 278, f° 2). En effet des troubles ont éclaté en différents points des Mauges dès le début de la semaine. Des révoltés ont été emprisonnés.

VENDREDI 8 MARS

Comme les jours précédents, plusieurs personnes de Maumusson, La Chapelle-Saint-Sauveur, Saint-Mars-la-Jaille et Belligné tiennent une réunion à la cantine (une sorte de débit de boissons) de la Compagnie des Mines de Montrelais, située à la limite des communes de La Chapelle, Montrelais et Varades. Selon le témoignage du cantinier Louis Barbot et de sa femme, les attroupés confèrent entre eux *"sur la manière de former la marche... pour aller à Ancenis"* (ADML. 1 L 747 bis. f° 200). Le maire de La Chapelle, Pierre Pucelle, dénonce aussi Cosneau, le maître de l'école de Maumusson, qui a couru avec des domestiques de St-Mars *"plusieurs jours avant la révolte dans les paroisses voisines pour soulever les garçons"* (ADML. 1 L 1037. f° 449).

DIMANCHE 10 MARS

Mathurin Gauduchon, tisserand de La Rouxière, s'est levé de bonne heure. Il est allé chercher du fil pour son commerce à Maumusson. En sortant de ce bourg, il rencontre sur le Pâtis Toreau le maître d'école Cosneau, accompagné d'une centaine d'hommes armés de fusils et de vouges, et qui leur dit : *" C'est moi qui vous conduirai tous. Allons à St-Mars-la-Jaille écraser ces gueux-là ! "* (ADLA. L 1504 a. n° 118). La journée s'annonce grave.

Dans la plupart des communes du district, les commissions prévues le 4 mars se réunissent pour établir les *"listes viriles"*. A Bonnœuvre et à St-Herblon, les commissaires nommés se sont récusés, sentant venir l'orage. Pour les remplacer, on a envoyé des citoyens jeunes et ardents. Mais l'hostilité des opposants se manifeste un peu partout violemment, selon un scénario presque identique : les jeunes gens porteurs d'armes hétéroclites arrivent en faisant grand bruit, lançant force menaces et insultes *" il y a assez longtemps que les citoyens sont les maîtres, il est temps que nous le soyons à notre tour ! Il faut que la Nation crève, aujourd'hui ou demain ..."* (ADLA. L 1504 D. p. 3. Ligné). Ils piétinent avec rage les cocardes tricolores. Une délégation pénètre, de gré ou de force, dans la salle de réunion, la *"chambre commune"*. Elle expose ses griefs (Bonnœuvre, Ligné) et fait défense aux commissaires de dresser la liste (Belligné, La Rouxière, St-Mars-la-Jaille)

Les armes confisquées l'été précédent aux suspects partisans des prêtres réfractaires ont été alors entreposées dans une pièce contigüe à la *"chambre commune"*. La porte de cette réserve est enfoncée par les révoltés et les armes sont distribuées. Les commissaires débordés et insultés s'esquivent comme ils peuvent (Ligné, Bonnœuvre, St-Mars-la-Jaille, St-Herblon).

Diverses exactions suivent cette déroute. On s'en prend généralement au curé constitutionnel. *"Au truton ! "* crient les femmes de St-Herblon à l'adresse de celui qui est considéré comme un *" intrus "*. Il ne trouvera son salut que dans la fuite, abandonnant son presbytère qui sera pillé de fond en comble (Anetz, Ligné, St-Herblon, St-Mars-la-Jaille). On visite aussi les demeures des *"citoyens"* pour leur prendre leurs armes, non sans goûter au vin de leur cave.

A St-Mars-la-Jaille, le commissaire Mathurin Terrier est rattrapé par les insurgés et sévèrement maltraité. On avait parlé de *"jouer à la boule avec sa tête"*. Il s'en tirera avec de fortes contusions, *" presque assassiné"*, dira-t-il (ADLA. Q 11). Il se réfugiera à Candé, comme Charles Alain Terrier, son collègue chassé de Bonnœuvre, qui se plaindra lui aussi d'*"assassinat commis sur sa personne"* (ADLA. L 278. f° 77). Ces expressions... exagérées induiront en erreur le Département (ADLA. L 40. f° 37).

Au soir de ce dimanche, les administrateurs du district réunis à Ancenis ne connaissent avec précision que ce qui s'est passé à Ligné. On leur a signalé un mouvement d'insurgés vers Anetz. Ils manquent d'informations sur l'étendue réelle de la révolte. Un détachement de la Garde Nationale part pour Ligné à 7 heures du soir, un autre pour Anetz dans la nuit.

LUNDI 11 MARS

Pendant la nuit des regroupements se sont opérés parmi les révoltés. C'est ainsi que la troupe signalée la veille en fin d'après-midi à Anetz est remontée à St-Herblon, où elle reçoit des renforts de Maumusson. Avant le lever du jour, le tocsin commence à sonner, de clocher en clocher. Son bruit obsédant contribue à la mise en condition des esprits.

Quelques bourgs n'ont pas été investis dès dimanche : les notables républicains y représentent une force qui en impose plus qu'ailleurs. C'est le cas notamment de Varades.

Quatre à six cents hommes armés de brocs et de bâtons descendent de St-Herblon et entraînent au passage vers 9 heures du matin autour du Grand Pâtis les bordiers ou les valets occupés à leurs tâches quotidiennes : Jean Cousson revenait de la forge, Etienne Bernard, Mathieu Vincent ou Julien Joubert bêchaient dans leurs vignes. Cent cinquante hommes venant des villages au nord de la commune, ainsi que de Belligné ou de La Chapelle-St-Sauveur, se rassemblent à la Petite-Menuère.

Pendant ce temps, les républicains alertés ont tenté d'organiser la défense.

A huit heures, les gardes nationaux sont allés chercher leur canon à la Mabiterie chez leur commandant, le citoyen Davy fils. A peine ont-ils installé leur pièce sur la grande route à la sortie du bourg que des insurgés leur sautent dessus avec des bâtons et les dispersent. Alors que les révoltés vont piller le château du Plessis (où l'huissier François Rousseau procède à la vente aux enchères des meubles de l'émigré Santo Domingue) le maire Guillaume Davy crie *"Aux armes, mes amis !"* sur la grande place (ADML. 1 L 747 bis. f° 323). Les citoyens bien armés se regroupent devant la maison du notaire René Richard et décident de se retrancher dans la tour de la Verrerie, bâtiment circulaire qui enveloppe le four de fusion.

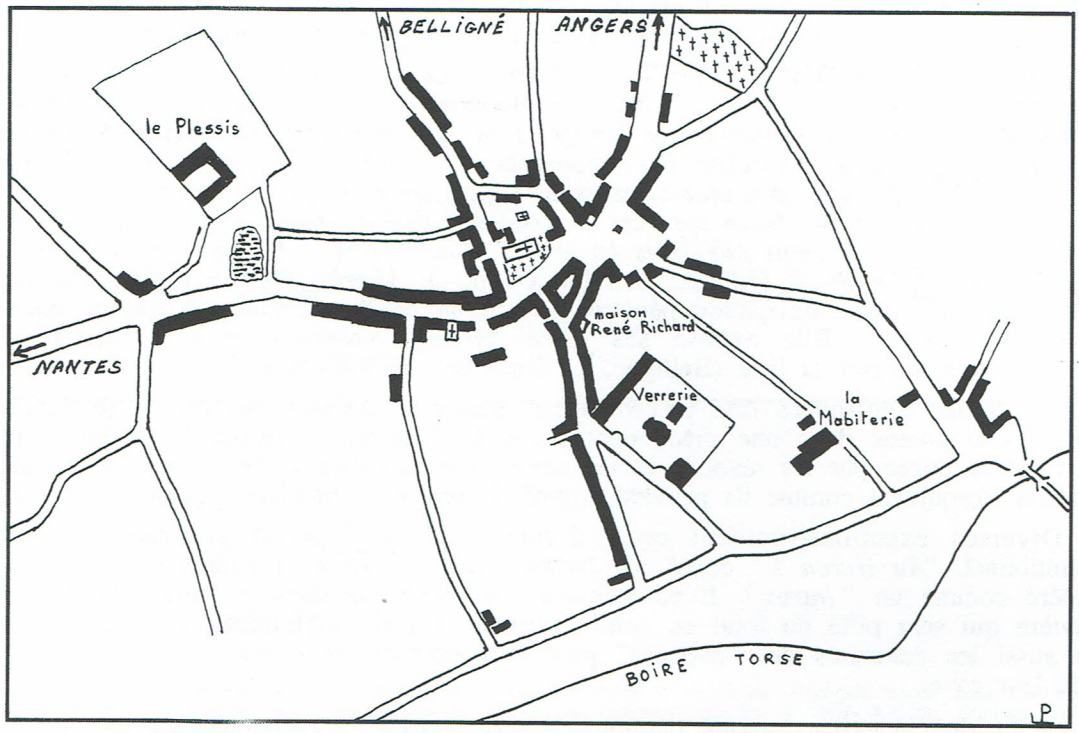

Le bourg de Varades à la fin du XVIII^e siècle

Le juge de paix Denion Dupin, principal actionnaire de la verrerie et logé sur place, essaie en vain de les dissuader. Quatorze hommes se postent aux ouvertures et échangent des coups de feu avec les insurgés qui les ont bien vite entourés. Après une heure et demie de fusillade et la mort d'un défenseur, Mathurin Drouet, le dernier carré capitule et rend les armes. Le maçon René Gourdon, ancien grenadier des armées royales, qui se découvre une vocation de chef populaire, se moque des républicains : *"Ah ! ah ! Les couillons ne bandent pas aujourd'hui !"* (ADML. 1 L 747 bis. f° 323). Mais ceux-ci peuvent rentrer chez eux, une fois désarmés.

L'erreur de plume d'un secrétaire de l'époque (11 février pour 11 mars) sur son compte-rendu (ADLA. - L 915, n° 120 - L 1504 B. n° 68) ne doit pas nous empêcher de placer dans la même matinée l'irruption des jeunes gens dans la *"chambre commune"* au centre du bourg. Conduits par Pierre Dauvillon, domestique à la Cour Pennière, ils interpellent violemment les commissaires, les obligent à évacuer la salle et font main-basse sur les armes, selon le scénario observé ailleurs la veille. Le Commissaire Yves Luneau, président du tribunal du district réussira à regagner Ancenis le soir par bateau, sans avoir été maltraité.

Au même moment, les révoltés, qui ont passé beaucoup de temps à boire dans toutes les auberges du bourg, se regroupent derrière les drapeaux confisqués à la garde nationale. Ils remontent vers St-Herblon, au son du tambour, drapeaux flottant au vent. Ils commencent à prendre conscience qu'ils forment une armée de plusieurs centaines d'hommes.

Après un glorieux défilé dans St-Herblon, on procède au pillage du presbytère abandonné la veille par un curé douillet amateur de bonne chère : trois barriques de vin blanc, deux cents bouteilles de vin rouge de Bordeaux, de vin étranger et de liqueurs, cent livres de beurre, vingt-cinq livres de sucre, tout cela est vite englouti. Les couettes de plumes, la *"commode neuve d'acajou dans le dernier goût"* trouvent aussi des amateurs (Dugast-Matifeux 22-49. n° 2).

Des mouvements analogues se sont produits le même jour en différents points du district. L'effervescence à Montrelais inquiète la municipalité d'Ingrandes. Le travail sur les mines s'arrête. Au nord, des attroupements à la Marzelle, à la Croix-la-Dame et aux Landes Morillon précèdent un pillage en règle des maisons républicaines à St-Mars-la-Jaille. A l'ouest, les gardes nationaux d'Ancenis ont fait treize prisonniers à Ligné mais une partie des révoltés qui s'y sont rassemblés fait mouvement par Mauves, Nort-sur-Erdre, Les Touches et Mouzeil. D'autres vont désarmer les citoyens de Couffé. Des républicains d'Anetz, de Varades, de Ligné et d'autres communes insurgées sont venus se réfugier à Ancenis, laissant souvent leurs épouses pour garder la maison.

Les administrateurs d'Ancenis, réunis en séance extraordinaire, prennent une série de mesures énergiques pour assurer la défense de la ville. Désormais tous les citoyens capables de porter les armes sont en réquisition permanente.

Paysan armé d'un broc
(Dessin d'Olivier Fourny, 1992)

Paysan armé d'un vouge
(Dessin d'Olivier Fourny, 1992)

MARDI 12 MARS

A quatre heures et demie du matin, un officier municipal de La Rouxière, Mathurin Suzineau, de l'Herbraire, se présente à la permanence du district, porteur de renseignements inquiétants : trois mille hommes doivent se rendre à St-Herblon des paroisses voisines *"pour de là venir tous ensemble fondre sur Ancenis ... Misset, directeur des Mines, leur a dit qu'il avait onze barils de poudre à leur service"* (ADLA. L 1504 C. p. 51).

On se rend compte maintenant que les incidents des deux jours précédents ne sont pas des émeutes ponctuelles. Un plan de réduction de la ville par les insurgés est en cours

d'exécution. Ils ont rassemblé des armes, des munitions et des troupes, entraînant avec eux des indécis, sans craindre d'utiliser des menaces, voire des coups.

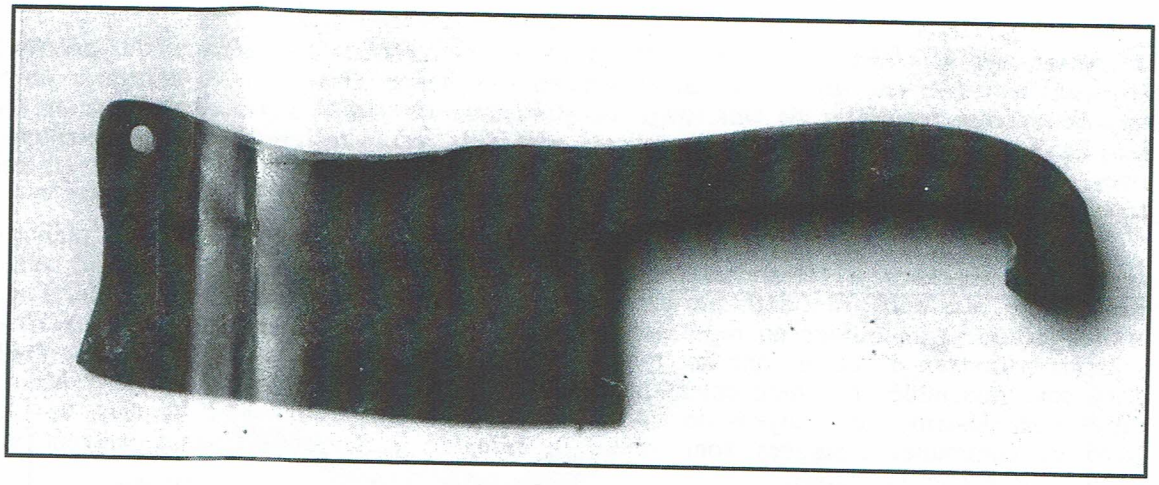

Une autre arme des insurgés : un hansard *(Cliché ARRA)*

Dans la matinée, le rassemblement de St-Herblon est bien rejoint par des groupes qui arrivent des paroisses limitrophes. René Gourdon prend la tête d'une petite armée de sept ou huit cents hommes, secondé par René Latour, un mineur du Bourgneuf en Montrelais. Tout ce monde se dirige en fait vers Mésanger, commune réputée républicaine, restée encore à l'écart des troubles. Les citoyens du bourg, avertis du danger, envisagent un instant de résister. Ils sont vite submergés par les centaines de révoltés qui surgissent à l'est et au nord. Les insurgés se déchaînent, brisent les meubles dans les maisons, font main basse sur tout ce qui peut être emporté, comme ce tailleur de Belligné qui se pare d'un habit de camelot blanc et d'un chapeau ciré trop voyants. Le vin coule à flots, les victuailles sont englouties. Lorsque tout le monde s'est servi, les chefs de paroisse reprennent en main leurs troupes, qui se rassemblent dans une vaste pièce de terre à côté de la Quétraie, la pièce des Herses.

La cour du château de Blondin d'Esigny : La Varanne-Saint-Père, en Mésanger. *(Cliché Garreau, novembre 1992)*

C'est alors que se montre Blondin d'Esigny, l'ancien officier, accompagné de son fils et de quelques *"messieurs"*. A son arrivée, tout le monde fait silence. La foule forme un cercle autour de lui. Habilement, il engage un dialogue avec les combattants :

"Que voulez-vous ?

- La paix, nos bons prêtres et nos seigneurs !

- Votre demande vous sera accordée, mais il faudra vaincre ou mourir !"

(ADML. 1 L 1037 f° 182)

Marchant à leur tête, d'Esigny les mène jusqu'à son château de La Varanne en direction d'Ancenis. Il fait entrer les chefs dans sa cour et leur distribue des grades. On sent à cet instant que d'Esigny et ses proches s'efforcent de canaliser l'énergie populaire à leur profit, afin de prendre le contrôle des opérations. René Gourdon, écarté du devant de la scène, se méfie pourtant des officiers nobles : *"Si j'étais sûr qu'ils me trahissent, je leur couperais le cou !"* confiera-t-il quelques jours plus tard à un charpentier de Varades (ADLA. L 1504 a n° 43).

Les hommes se dispersent pour passer la nuit, les uns dans les communs du château, d'autres dans des fermes, beaucoup en plein air, sous un chêne.

LE CANON DES INSURGÉS

Le lundi 11 mars 1793, on bat le tocsin dans les paroisses, les insurgés se regroupent, notamment à St-Herblon et au nord de Varades.

Un vieux canon a été retiré du vivier du Plessis près du bourg de Varades. Escorté par plus de cent hommes, ce canon, plus gros que la cuisse, est traîné par huit bœufs. Jacques Vaillant, métayer à La Chapelle-St-Sauveur, ayant sur la tête une *"coueffure"* de femme qu'il a volée à Mésanger, touche les bœufs et conduit la charrette qui porte le canon. Cet attelage est renouvelé de ferme en ferme, se dirigeant vers St-Herblon pour le rassemblement du mardi matin, puis vers Mésanger pour l'attaque d'Ancenis le lendemain. Langevin, couvreur à St-Herblon, et Jean Catelinais sont les canonniers.

Après plusieurs heures de combat au Pontreau, le canon est renversé par une explosion. En effet, Julien Couet, dit Camelot, forcé d'aller avec les rebelles, s'est vanté d'avoir mis le feu à la poudre, gardée dans une poche près du canon, pour pouvoir s'échapper. Cette explosion a provoqué la panique et la déroute.

Pauvre canon des révoltés, traité de *"mauvaise pièce"* par les citoyens d'Ancenis qui le traînent le soir de l'attaque jusque dans la ville ! On en a tellement parlé sans doute dans les rangs des insurgés avant la bataille, qu'au Pin, à six lieues des combats, François-Michel Garreau répand le bruit qu'il y a trois canons, un autre disant quatre. Ils seront bien déçus...

SOURCES

ADML 1 L 747 bis f° 49 n° 39.
ADLA - L 1504 C - L 1505 n° 98 n° 122.

MERCREDI 13 MARS

Depuis ce matin, Ancenis est en état de siège : les patrouilles constituées pour assurer l'ordre dans les communes environnantes ont été rappelées ; la Garde Nationale, les habitants de la ville, des patriotes réfugiés des campagnes alentour... tous sont sur le pied de guerre, les uns armés de fusils ou de pistolets, les autres de sabres, de haches, de piques ou de fourches, cinq cents hommes environ placés aux points stratégiques (le Pontreau au nord, les Grenouilles à l'est et les Morices à l'ouest) et décidés à assurer coûte que coûte la défense de la ville (1).

Au nord d'Ancenis, dans les landes du Château Rouge, des groupes d'insurgés ont afflué toute la nuit de Mésanger, St-Herblon, Varades... Combien sont-ils ? Cinq mille ? Peut-être plus ! Difficile d'apprécier et de distinguer entre les insurgés décidés à attaquer la ville et les badauds venus en promeneurs pour voir ce qui se passe. Difficile aussi de faire la distinction entre les engagés volontaires et les engagés de force. De nombreux hommes de la région de Varades en particulier ont été menacés et enrôlés de force selon leurs dires, par

des partisans acharnés tels que Burgevin, Gourdon, Richard, Antier... qui sillonnent la campagne pour grossir leurs troupes, poursuivent les fuyards et font de nombreuses haltes dans les caves et les auberges de passage avant de faire route sur Ancenis.

Les armoiries de Blondin d'Esigny, sur une cheminée du château de la Varanne, en Mésanger

(Cliché Garreau, novembre 1992)

Au matin, l'armée des insurgés s'ébranle en direction de la ville sous les ordres de d'Esigny, traînant avec elle un canon tiré par des bœufs depuis Varades. Des drapeaux flottent au vent : le rouge, signe de la loi martiale, dérobé à la Garde Nationale de Varades, un blanc, un vert et rouge... On dépêche un émissaire tenant à la main un bâton surmonté d'un mouchoir blanc et porteur d'une lettre contenant les revendications des insurgés, mais il est fait prisonnier par les patriotes.

L'affrontement est inévitable et trois à quatre mille brigands en ordre de bataille engagent le combat au nord de la ville, mettant tout à feu et à sang dans les faubourgs et obligeant la Garde Nationale placée aux avant-postes à se replier.

A l'intérieur de la ville, la détermination républicaine n'est pas absolument unanime. Certaines maisons arborent aux fenêtres ou aux portes soit un linge ou une touffe de rubans blancs, soit une croix de papier blanc, signes de protection donnés, dit-on, par d'Esigny pour reconnaître les maisons amies et éviter leur pillage. Secret de Polichinelle car certains *"patriotes"* ne tardent pas à se réfugier dans ces maisons pourtant réputées inciviques.

Des flottements ont lieu au sujet des décisions à prendre : Pantin de la Guère, commandant du Conseil militaire, propose de capituler, Gautrais, administrateur du département est d'avis contraire. Un officier municipal s'empare d'un drapeau blanc pour aller au-devant de l'ennemi, mais il est arrêté par un membre de la Garde Nationale, bien décidé à *"lui couper le col"* s'il avance plus loin. Le drapeau blanc est rentré, on somme les rebelles de se rendre... et le combat reprend de plus belle aux portes de la ville.

Dans Ancenis même, les femmes ne sont pas les dernières à se battre : ici, elles éteignent les incendies, là, elles ravitaillent en munitions les combattants ou le seul canon de la ville, placé en batterie face au Pontreau... Après cinq heures de combats acharnés, les patriotes réussissent à repousser les attaquants. Dans la confusion, le canon des rebelles est renversé par l'explosion d'un sac de poudre, tandis que les insurgés s'enfuient, laissant sur le terrain une douzaine de morts, un certain nombre de blessés et vingt-six partisans faits prisonniers.

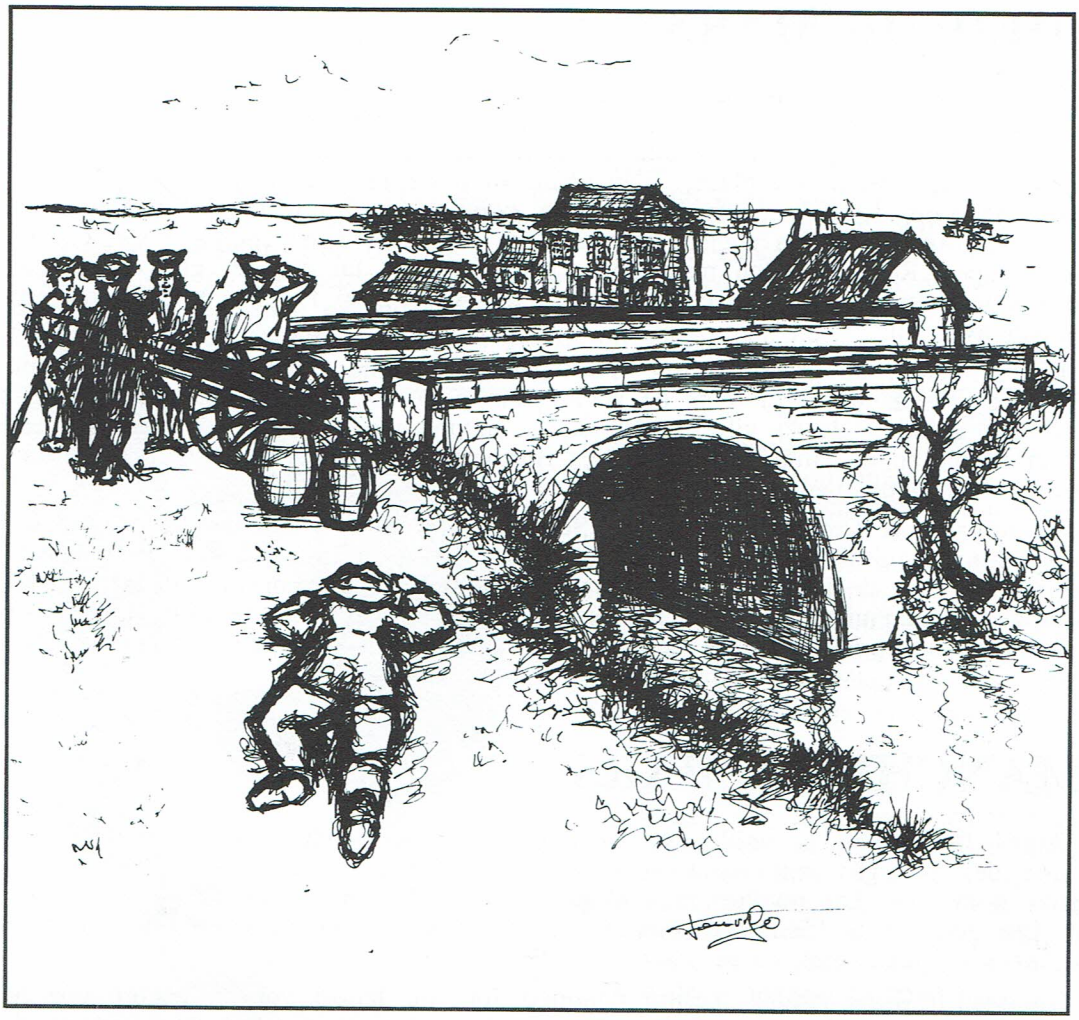

Au Pontreau, autour du canon des insurgés *(Dessin d'Olivier Fourny, 1992)*

Pour Ancenis, le bilan de l'attaque est moins lourd : deux morts et quelques blessés, mais les insurgés n'ont pas renoncé et les autorités de la ville organisent la résistance pour parer à toute nouvelle attaque : elles dépêchent un courrier pour demander secours à Nantes et mettent en place des gardes à différents points de la ville : au Pontreau, aux Morices, aux Grenouilles ou aux Cordeliers.

A St-Herblon le retour piteux des vaincus fait exploser la colère de quelques femmes : *"Vous êtes des lâches ! Vous nous ferez tous écraser par les patriotes. Il faut vous y reprendre ! Allez à Ingrandes prendre des armes pour retourner sur Ancenis !"* (ADLA. L 1497 n° 227).

VENDREDI 15 MARS

Après l'échec de l'attaque, on s'organise aussi du côté des insurgés. Le camp est installé à l'est d'Ancenis, à Juigné, sous le commandement de d'Esigny et de Fleuriot : on soigne et on évacue les blessés. On renvoie aussi les insurgés qui n'ont pas de fusils tandis qu'on fait faire l'exercice aux soldats restants.

Dans les campagnes, des bandes se déplacent en vue de continuer le recrutement, de force s'il le faut. C'est aussi l'occasion de mettre à contribution les maisons patriotes, en vue de compléter l'armement, l'équipement et les provisions de vivres. On agira de la sorte aussi bien à Mouzeil qu'à Ingrandes, en vue de consolider l'encerclement d'Ancenis. Tout approvisionnement de la ville est rendu impossible.

SAMEDI 16 MARS

On va comprendre cependant qu'aucun accord solide entre les chefs de l'est (d'Esigny, Fleuriot du Pont) et de l'ouest (Piron de la Varenne) n'a pu être conclu. Ce jour-là l'attaque portée sur Ancenis vient d'Oudon, sous les ordres de Piron alors que les hommes rassemblés autour de Varades restent sur place, *"n'ayant aucun ordre pour aller nulle part"* (ADML. 1 L 1037 f° 413). Sans doute le poids des meneurs populaires est-il resté plus fort du côté de la *"frontière de l'Anjou"* où les anciens faux-sauniers et gabelous au chômage forment le noyau dur des troupes. René Gourdon reste très actif à Varades, lui que les gens de la campagne considèrent toujours comme leur commandant (ADLA. L 1506 f° 15 v°). D'Esigny est obligé de compter avec lui.

Dès le matin, un grand nombre d'insurgés (mille cinq cents à deux mille) ont quitté Oudon et se présentent sur la route de Nantes aux portes d'Ancenis. Une seconde pétition est envoyée aux autorités de la ville, réclamant la suppression du tirage au sort, le retour des prêtres et l'abolition de l'impôt mobilier. Les patriotes décident de répondre à cet ultimatum à coups de canon et de fusils.

Tandis qu'à la Croix Commune de St-Géréon les rebelles font moult libations (quatre barriques de vin mises en perce), les défenseurs de la ville organisent une patrouille de volontaires au poste de la Davrays. Le détachement de cavalerie constitué charge les brigands, en tuant une quarantaine, faisant de nombreux blessés et dispersant le reste de la troupe. En plus de nombreux prisonniers, le détachement ramène aussi du pain et des farines pris à l'ennemi.

DIMANCHE 17 MARS

Après l'échec de la veille, un rebondissement se produit. Il semble qu'une action commune des insurgés soit enfin mise sur pied. Piron de la Varenne fait adresser un ultimatum à la ville. Les révoltés rassemblés au bourg de Varades se dirigent sur le camp de Juigné. Les gens de la Meilleraie arrivent en bateau jusqu'à la grève de l'Ile-aux-Moines, en face d'Ancenis. Mais... rien ne se passe !

S'agissait-il d'une simple mesure d'intimidation, ou faut-il voir là encore une nouvelle preuve d'un désaccord des chefs ? Peut-être ont-ils seulement constaté l'insuffisance de leurs effectifs ?

MARDI 19 MARS

Une nouvelle manifestation de force rassemble les révoltés au camp de Juigné sous le regard de chefs venus d'Oudon comme de Varades ou St-Herblon.

MERCREDI 20 MARS

Les bandes insurgées occupent le pays depuis plus d'une semaine, procédant à un véritable blocus qui isole les villes patriotes tant par la route que par le fleuve. Afin de rétablir les communications entre Nantes et Angers, deux colonnes armées vont partir en mission depuis chacune de ces villes. Dans l'après-midi, la colonne nantaise aborde les coteaux d'Oudon. Elle est composée de six cents gardes nationaux, commandés par P. Deurbroucq. Les Nantais sont accompagnés par un commissaire civil du Département, Julien Gaudin, une personnalité influente en pays d'Ancenis.

Oudon, petite ville ligérienne, est tenue par les troupes de Piron de la Varenne qui ce jour-là s'activent à confectionner des fûts de canons. A l'approche de la colonne républicaine, Piron donne l'ordre de détruire le pont sur le Havre permettant l'entrée dans la ville. A cet endroit précis a lieu une curieuse conversation entre les deux chefs rivaux. Alors que le républicain exige la reddition des *"brigands"*, le chef royaliste répond qu'il est déterminé à tenir les positions, prédisant aux bleus que le moment est venu de *"faire cesser tous les brigandages (des républicains) auxquels ils étaient en proie depuis si longtemps"* (Dugast Matifeux, 22-1).

Chacun porte ses couleurs et défend sa cause en dénonçant l'illégalité de l'autre. C'est ce que fait comprendre le commissaire de la République Gaudin qui écrira, après l'accrochage d'Oudon : *"Nous ne ralentîmes qu'en voyant le bonnet rouge remplacer cet odieux pavillon"* (id). Effectivement, le drapeau blanc des insurgés est substitué à celui des vainqueurs, après un bref affrontement, appuyé par une dizaine de coups de canon. Les troupes blanches passent la Loire. Les Nantais franchissent le Havre sur un pont de bateaux et investissent le bourg. Vers huit heures du soir, ils atteignent Ancenis.

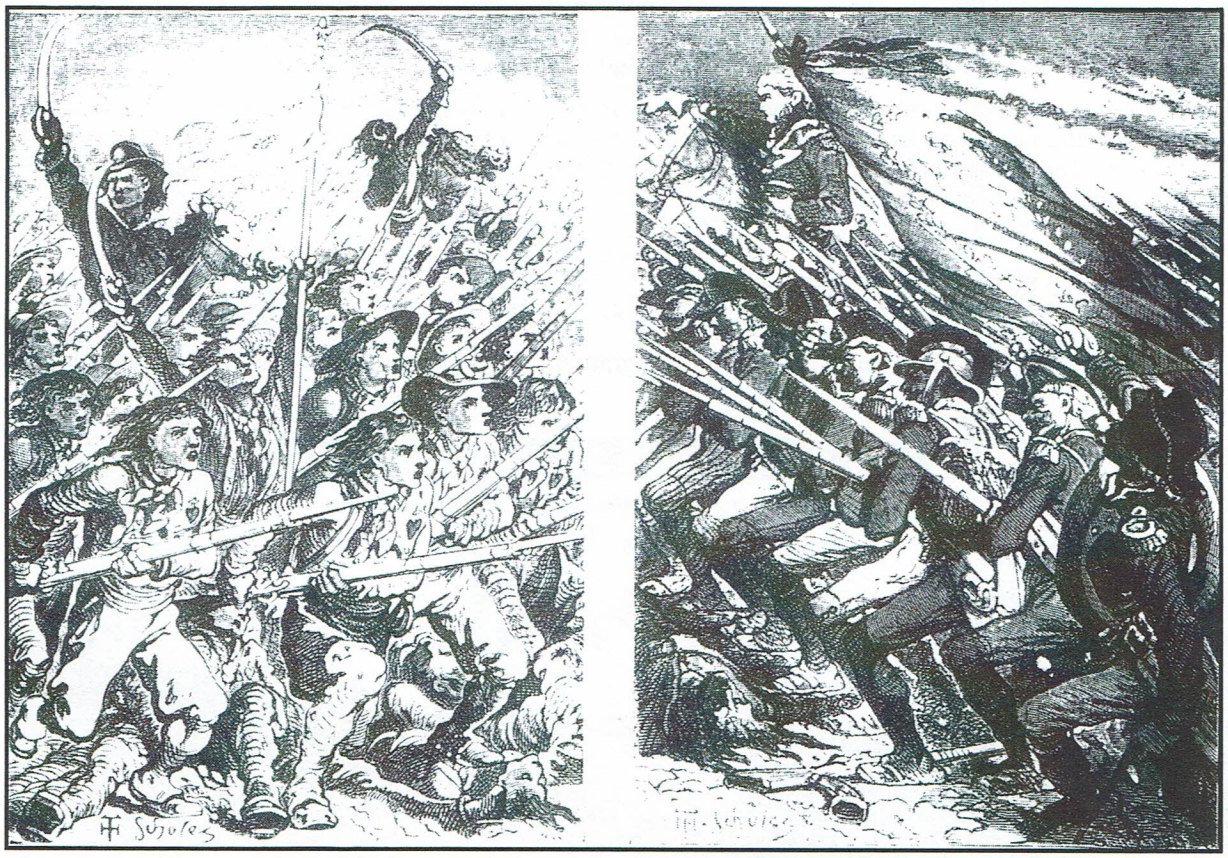

Les camps adverses vus par un graveur du XIXe siècle

(Illustration pour "Histoire d'un paysan", d'Erckmann-Chatrian)

A l'annonce de cette arrivée, les insurgés tenant la ville à l'est de la grande route abandonnent leurs positions. Ainsi le blocus d'Ancenis a été levé en une journée, une réussite qui enflamme la ferveur des patriotes libérés. L'entrée de la colonne armée est saluée par de multiples acclamations, aux cris de *"Vive les braves Nantais, nos frères, nos amis, nos libérateurs"*, et de *"Vive la République"*. Les notables vont témoigner leur reconnaissance aux administrateurs du département, tel Defermon relatant la situation : *"Nous voilà délivrés des fureurs aristocratiques par les citoyens nantais"* (ADLA. L 278), ou d'autres affirmant avec emphase : *"C'est dans ces jours malheureux que nos frères les Nantais sont venus nous tirer des bras de la mort"*. Autant de témoignages pris sur le vif qui expriment tout le poids des événements tragiques. On perçoit cependant une fausse note. Alors qu'un prisonnier du 16 mars, blessé, est surveillé à l'hôpital par un garde national, celui-ci lui annonce :

"Père Tulau, voici du renfort qui nous vient !

- Ne seraient-ce pas plutôt les Anglais ?" répond le prisonnier, se faisant ainsi l'écho des rumeurs qui ont couru parmi les insurgés (ADLA. L 1504 C, p. 46). Au soir du 20 mars, alors que les bleus organisent la suite de leur mission, Julien Gaudin procède aux premiers interrogatoires.

Dans les mêmes temps, la colonne angevine s'est établie à Saint-Georges-sur-Loire. Elle est dirigée par le citoyen Gauvilliers, commandant de la Garde Nationale d'Angers, et promu général pour la circonstance. Ce corps d'armée réunit six mille gardes nationaux d'Angers et de ses environs. L'armée de l'Ouest comme on l'appelle, se divise en deux colonnes composées chacune de deux bataillons. Elle circule avec trois canons qu'un roulier civil doit convoyer à Ingrandes.

JEUDI 21 MARS

Les Angevins poursuivent leur progression. Vers quatorze heures des centaines d'insurgés investissent la ville d'Ingrandes. Après avoir brûlé les papiers de la municipalité, les aristocrates quittent les lieux sans faire de pillage ; ils passent la Loire dans la soirée. Ils cèdent le terrain aux bleus car l'étau républicain se referme peu à peu. Un détachement de la colonne nantaise est même parvenu jusqu'à Varades. Les Nantais, d'autre part, ont appuyé la Garde Nationale d'Ancenis dans son expédition à St-Herblon où les cloches de l'église ont été descendues et brisées : des représailles visant l'une des communes les plus hostiles aux patriotes, où souvent a retenti le tocsin, véritable appel à la révolte.

Aucune poche de résistance ne se manifestant, le général Gauvilliers décide de renvoyer ses trois canons à St-Georges où le danger est imminent. De l'autre côté de la Loire, à Chalonnes, l'armée catholique de Bonchamps assiège la ville patriote. Cet événement retarde le mouvement vers Nantes.

VENDREDI 22 MARS

Le premier bataillon angevin entre à Ingrandes, la jonction avec les Nantais se fait le jour même.

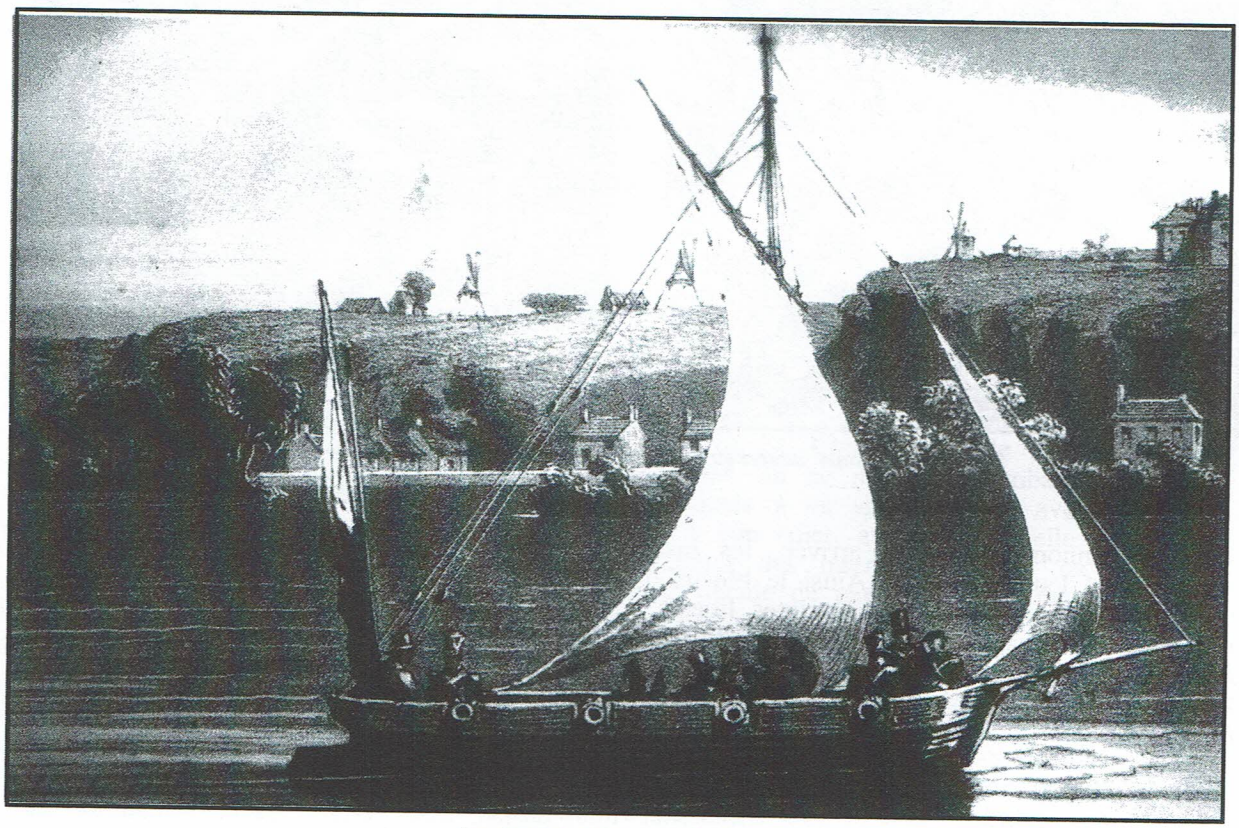

Un bateau armé sur la Loire

A Ancenis, le commissaire Gaudin expédie vers Nantes une flotille pour rétablir la libre circulation sur le fleuve, il prépare aussi sa mission de rétablissement de l'ordre dans les paroisses insurgées. Son parcours doit le mener à St-Herblon, Varades, Ingrandes, puis il projette de descendre en bateau à la Meilleraie. De là, il souhaite se rendre à St-Florent pour y délivrer quelques prisonniers. Pour cela il doit se faire accompagner des gardes nationaux candéens et segréens arrivés la veille à Ancenis. Juste avant son départ, il inscrit noir sur blanc ses intentions : *"nous recouvrirons notre liberté et assurerons la paix de la République dans l'intérieur malgré les efforts... de nos lâches ennemis"* (ADML. 1 L 780 bis). La répression est en marche.

SAMEDI 23 MARS

Le gros de l'armée de l'Ouest atteint Ingrandes. Désormais, l'objectif de Gauvilliers consiste à neutraliser la zone des mines de Montrelais. Ce lieu a été dénoncé aux autorités comme un véritable *"foyer ardent de contre-révolution"* (ADLA. L 894).

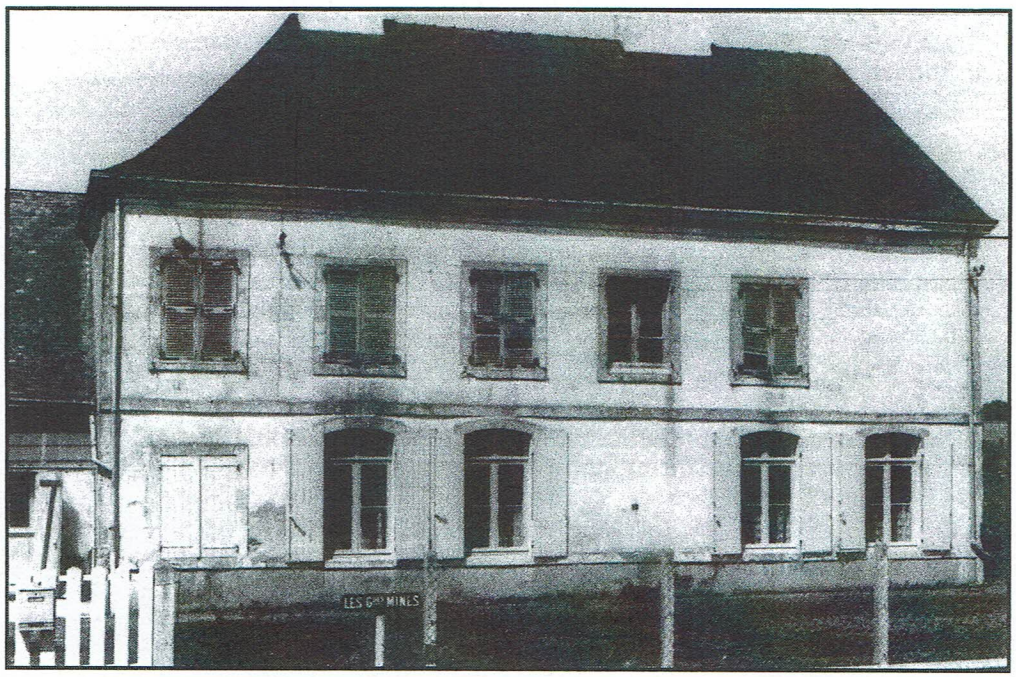

Le siège de la Compagnie des Mines de Montrelais, sur la commune de la Chapelle-Saint-Sauveur
(Cliché ARRA, 1986)

Une impressionnante tactique d'encerclement va faire évoluer les soldats de la République. La première colonne a pour mission d'investir la zone suspecte par l'ouest à partir de Varades. Un détachement de cent hommes doit s'y rendre directement d'Ingrandes appuyé par un renfort venu de la seconde colonne. Le reste des bataillons doit s'assurer de la grande route au sud alors qu'au nord, Gauvilliers a ordonné aux gardes nationaux candéens de prendre le contrôle de la Chapelle-de-Montrelais. Lorsque les mines sont au pouvoir de l'armée, le général ordonne la fouille des magasins et des ateliers, plusieurs arrestations suivent. Quarante-cinq suspects sont dénoncés et emmenés à Ingrandes, trente-quatre d'entre eux seront relâchés après interrogatoire, les onze autres conduits aux prisons d'Angers. Parmi ces derniers on trouve Pierre Pucelle, premier commis aux mines et maire de la Chapelle-de-Montrelais, détenu dix-sept jours, Aubey et Gardeur, deux autres cadres des mines. L'intervention des républicains est désastreuse pour l'entreprise qui dans un mémoire estimatif évaluera les pertes à quatre-vingt mille livres. Outre les dégâts, l'armée a profité du coup de force pour réquisitionner poudre, chevaux et assignats. Etienne Misset le directeur des mines témoignera dans sa correspondance des événements : *"le 23 mars, l'armée de l'Ouest influencée contre les mines et les mineurs par leurs implacables ennemis s'y précipite... criant "tue, tue" et tuant en effet même les fuyards ; les soldats se livrèrent au pillage de mes meubles et effets"* (ADLA. L 278 n° 147).

Misset s'est tenu caché depuis la veille, craignant l'arrivée des soldats et surtout de son pire ennemi : Julien Gaudin. Pour le contrôle de l'exploitation du charbon dans la région, ces deux hommes ont mené une lutte acharnée depuis le début de la Révolution.

L'effet catastrophique de la conduite de cette armée qui semble être arrivée en pays ennemi, est souligné le soir même du 23 par le commissaire civil de Maine-et-Loire. Dans un réquisitoire adressé au général Gauvilliers, ce représentant de la République dénonce l'indiscipline et la violence d'une partie des soldats. Pour preuve, il relate l'assassinat de Jean Niquet. Ce malheureux vigneron travaillant dans sa vigne a été *"immolé"* selon les propres termes du procès verbal, par *"quelques soldats égarés"* (ADML. 1 L 855).

DIMANCHE 24 MARS

La réponse du général est exemplaire. Il fait rassembler la seconde division sur la place d'armes d'Ingrandes et prononce un discours véhément. Il rend hommage au décédé *"victime de leur faux zèle, reconnu depuis pour un bon citoyen"*, et qui *"laisse dans l'indigence une veuve enceinte avec deux enfants"* (ADML. 1 L 855).

Une souscription est ouverte parmi les soldats, qui récolte 203 livres, le département y ajoutant 100 livres de plus. L'offre patriotique ainsi récoltée sera remise trois jours plus tard à la veuve Niquet, procès verbal à l'appui.

FIN MARS

A partir du 23 mars, la mission des colonnes armées a été remplie. La rive droite de la Loire étant contrôlée, la tâche des républicains est devenue différente. A Varades un *"conseil civil et militaire"* va fonctionner pour interroger les suspects arrêtés, tout comme à Ingrandes où s'établit une *"petite commission militaire"* qui prononcera des condamnations à mort dès le début d'avril. Le 30 mars, les membres d'une autre *"commission militaire"* prêteront serment à Ancenis.

A la phase stratégique se substitue celle de la répression. Sur le terrain, les troupes sillonnent les campagnes, débusquant parfois des révoltés, comme c'est le cas à Lasseron en Belligné où un accrochage a lieu le 24 mars opposant les gardes nationaux candéens à une troupe rebelle.

Tout semble perdu pour les révoltés au nord de la Loire. Ayrault, le régisseur du château de Bourmont, encerclé par les gardes nationaux de Candé, se tire une balle dans la tête le 27 mars dans sa maison de Saint-Hubert, entre Maumusson et St-Mars-la-Jaille. Et pour tant d'autres l'échec de la révolte est souligné par la répression qui s'est abattue sur toute la région. Le bataillon angevin passe le 29 mars à la Meilleraie, y brûle une maison et essuie le tir du canon des insurgés (la Marie-Jeanne) installé à St-Florent-le-Vieil (2). Les positions se sont déplacées. Beaucoup de révoltés du district ont rejoint les troupes de Bonchamps dans les Mauges, franchissant la Loire entre Anetz et Varades, par la Belle-Croix et l'Ile Poulas.■

NOTES

(1) Voir le plan *"Ancenis au XVIII^e siècle"* dans *"Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis"* n° 4, 1989, p. 4

(2) Voir un dessin de la Marie-Jeanne dans *"Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis"* n° 6, 1991, p.9

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

E. Maillard, "*Histoire d'Ancenis et de ses barons*". Nantes, 1881.

Archives Départementales de Loire-Atlantique (ADLA) : L 40, 155, 231, 278, 859, 894, 915, 1497, 1504, 1505, 1506. Q 11.

Archives Départementales de Maine-et-Loire (ADML) : 1 L 747 bis, 774, 780 bis, 855, 858 ter, 1037.

Bibliothèque municipale de Nantes, fonds Dugast-Matifeux : 22.11 et 22.49.

LA LETTRE RETROUVÉE

Le mercredi 13 mars 1793, les rebelles ont fait porter par un émissaire (Michel Vénard, 20 ans, compagnon tailleur au Coudray en Belligné) une lettre aux autorités constituées de la ville.

La *"Vie Révolutionnaire des Sans-Culottes d'Ancenis"*, brochure publiée en l'an II et rééditée en 1860 et 1881 par Emilien Maillard (Histoire d'Ancenis et de ses barons), indique en note que cette lettre est égarée. En fait nous l'avons retrouvée aux Archives Départementales de Loire-Atlantique, dans les pièces jointes aux dossiers de la Commission Militaire d'Ancenis (L 1505, n° 305). Elle est bien mentionnée dans l'inventaire imprimé de la série L de ce dépôt, page 369 : *"Manifeste sans date ni signature émanant des révoltés et énumérant les conditions de leur soumission"*. Mais l'archiviste Léon Maître n'avait pas fait le rapprochement avec la *"lettre égarée"*, qualifiée dans la même liasse, sur le mandat d'arrêt de Vénard, de *"papier incendiaire et contre-révolutionnaire"* (L 1505, f° 298). Voici donc le texte de cette pièce :

Frère et amis au noms du grand nombre de Paroisse toutes Réunis, qui veuille toutes la Paix et la transquillité. Nous vous demandons :

1er. ne plus entendre parler de tirage dans chacune de nos Paroisse, et si vous avisiée dans faire tirer une seul vous nous désespérérié et nous porteriée à en tirer une Vengence Eclatante.

2ème. nous volons nos prêtres qui son actuelement parmis Nous avec une certaine aisance et toutes Leurs Liberté telle quil puisse nous donner leurs secour dans nos bessoins.

3ème. La diminutions des impos mobiliere telle que Long demandé les Différente paroisse par leurs pétitions.

4ème. que les Cors administratifs qui ont désarmé, Rende les armes aux paroisses qui l'ont été.

5ème. quil soit Libres a tous particuliers, de Lever de la Poudre ou autres munitions nécessaire a la Défence de chaque individu.

6ème. Citoyens et frère il est malhureux pour nous et en même temps hureux quil nous ait obligé de marché. Segondée nos Efforts, Par des parolles sure et de Paix en leur ténans donnée nous cette satisfactions accompagnée de Voiture en grand nombres de pains, nous aurons Daprès ses Demande accordée Lespérance de les appaisé et les transquillisé, Par les article suivant

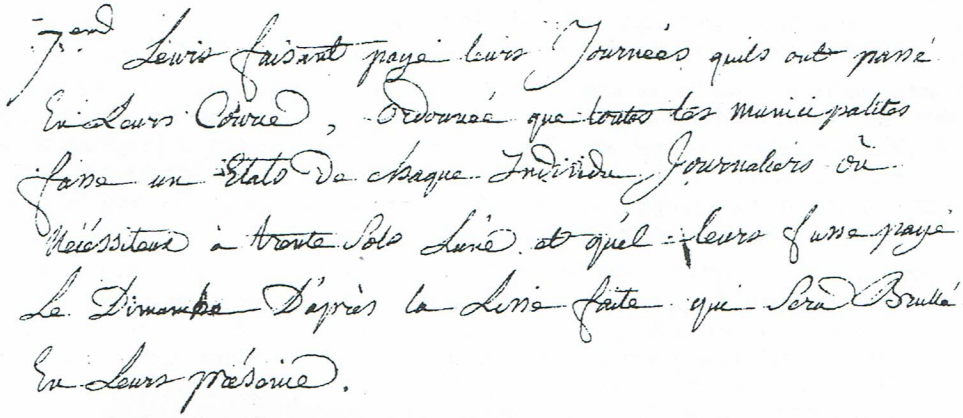

7ème. Leurs faisant payé leurs Journées quils ont passé En Leurs Cource, Ordonnée que toutes les municipalités fasse un Etats de chaque Individu Journaliers où Nécessiteux à trente sols Lune et quil leurs fusse payé Le Dimanche D'après la lisse faite qui sera Brullé En Leurs présence.

8ème. Il est très nécessaire de faire fournire par tous ceux qui serons Jugé dans le qua de faire un Sacrifice a L'umanité Leurs faisant vendre Le froment sur le Pieds de quatre livre Dumeaux et le Saigle sur un pieds Proportionnelle quitte a faire Rembourcé par le trésord Publique Par la suite.

Je vous engage au noms de l'umanité de ne pas Les Refusé, Envoyée une espert qui les Prévienne de vos bonne volonté et que le pains soit bon et sains et ne tarde pas où sans quoi toutes est hords de nos Espérence.

Avant de commenter la lettre, un bref retour en arrière s'impose. Le 12 mars, l'épouse d'un républicain de Varades, Michel Martin, s'inquiète beaucoup du sort de son mari, parti pour renforcer la défense d'Ancenis. Elle propose, en présence d'autres femmes du bourg, d'écrire à Ancenis pour inviter la ville à se rendre. Le marchand Thomas Coiscault, un des chefs des révoltés de Varades, ne se jugeant pas capable de rédiger lui-même une telle lettre, fait appel au juge de paix Denion Dupin :

"C'est bien aisé, répond celui-ci, mais qui la signera ? Je ne la signerai pas le premier, et si nous ne réussissons pas, nous sommes perdus. D'ailleurs, qui en sera le porteur ?".

Ecartée par les notables, l'idée est sans doute reprise par les chefs populaires de l'entourage de René Gourdon. C'est une personne peu cultivée qui semble avoir pris la plume : le style est malaisé et l'orthographe fantaisiste. On a dû discuter largement du contenu parmi les attroupés comme en témoignera Victor Gaillard, de St-Herblon, qui en donne un résumé partiel avec des variantes (L 1504 a, f° 32). Les chefs militaires ayant apparemment refusé d'intervenir dans cette affaire, la lettre ne sera pas signée, ce qui répond à la première question posée par Denion Dupin.

Pour brouiller les pistes, le papier est remis au jeune messager, avec un cheval, dans la cour du château de d'Esigny, par un homme vêtu d'une roquelaure jaune. L'inconnu lui recommande de présenter la lettre comme venant de la part de Monsieur Beaulieu. Celui-ci, commis des Mines, a dû suivre les révoltés sous la menace. On cherche donc à mettre en avant un otage.

Les trois premières revendications exprimées par les révoltés correspondent aux trois principales causes de mécontentement qui se sont conjuguées pour favoriser la naissance de l'insurrection : opposition à la conscription, à l'éviction des prêtres réfractaires et aux nouveaux impôts. Seuls ces trois points seront repris le 16 mars, date de la lettre rédigée à Oudon par le notaire Dubreil, de Couffé, dans un style très différent (Maillard, Histoire d'Ancenis, 1860, p. 474-476). Un consensus peut en effet s'établir, du haut en bas de l'échelle sociale, sur ces revendications.

En ce qui concerne le clergé, notre texte fournit une précision significative : il faut que les prêtres aient suffisamment d'aisance pour donner des secours à leurs paroissiens dans leurs besoins. Les couches populaires ont durement ressenti les conséquences pratiques de la vente des biens du clergé. Sur le fond, la revendication du 13 mars est donc plus radicale que celle exprimée le 16 par Dubreil : *"Nous désirons être libres d'avoir auprès de nous les prêtres que nous jugerons dignes de notre confiance, et de leur faire le sort que nous voudrons"*. La différence de ton confirme l'observation faite plus haut au sujet de la forme : la lettre du 13 mars a été élaborée dans le milieu des artisans et ouvriers mineurs de la région de Varades, auteurs du pillage de Mésanger le mardi 12.

Les cinq autres revendications continuent à traduire des aspirations populaires. Elles seront implicitement désavouées par la lettre du 16 mars, qui prend soin d'indiquer en post-scriptum : *"Nous ne chargeons le porteur d'aucune autre demande ni réflexion"*. L'armée d'Oudon est bien dominée par les *"Messieurs"*, alors que celle de l'est comprend parmi les meneurs une plus forte proportion d'éléments sensibles aux revendications des affamés.

Les points quatre et cinq de la lettre du 13 évoquent le désarmement des paroisses suspectes d'être favorables aux prêtres réfractaires, intervenu l'été précédent. Le droit de posséder des armes à feu et des munitions a été revendiqué en 1789 par les paysans, opposés à l'exclusivité seigneuriale du droit de chasse. La mesure de sécurité prise en 1792 peut avoir été perçue par eux comme un retour en arrière, au profit des bourgeois de la ville. Sous un autre angle, on peut voir là l'exigence d'un droit d'autodéfense, demande toujours présente dans les sociétés en crise.

Au sixième point, les ventres affamés réclament du pain, dont la conclusion précisera qu'il doit être *"bon et sain"*. Ainsi apparaît un lien possible entre l'insurrection locale et les émeutes *"frumentaires"* qui l'ont précédée ailleurs, notamment la vague de troubles partie en décembre 1792 de la Beauce et qui s'est étendue jusqu'aux environs de Tours et du Mans. Ces émeutes ont réclamé la taxation du prix des céréales, revendication reprise à Paris pour les principales denrées alimentaires en février 1793 par les *"Enragés"*, autour du prêtre Jacques Roux.

C'est exactement ce que demandent les attroupés du 13 mars au huitième point de leur lettre. Le taux du maximum demandé pour le froment a dû faire l'objet de commentaires et discussions parmi la foule rassemblée au Château Rouge : quatre livres le dumeau, c'est le strict équivalent des huit livres le boisseau dont se souviendra Victor Gaillard, puisqu'à Ancenis un dumeau est la moitié d'un boisseau. Pour donner une idée de l'importance du rabais exigé, précisons que la municipalité de Varades paiera deux mois plus tard le froment à différents fournisseurs au prix de cinq livres dix sols le dumeau (Arch. Mun. d'Anetz). La suggestion d'une indemnisation des producteurs par le Trésor Public peut nous sembler étonnamment moderne : les subventions à l'agriculture n'apparaîtront que sous la Troisième République.

Le septième point, réclamant le paiement des jours de révolte, a dû paraître inconcevable aux bourgeois d'Ancenis, aussi choquant que le sera deux siècles plus tard pour la partie conservatrice de l'opinion, le paiement des jours de grève de mai 1968... En 1793, cette revendication vise à satisfaire la masse des valets de ferme, journaliers, gagne-petit de l'agriculture et des mines, engagés pour grossir le nombre des insurgés.

Il n'est peut-être pas étonnant que ces revendications, jugées incendiaires par les bourgeois de l'époque, tant républicains que royalistes, soient restées deux siècles sous le boisseau !

DEUX FIGURES DE L'ÉPOQUE

L'amazone de Maumusson

Durant les troubles qui ont secoué le district d'Ancenis, en ce mois de Mars 1793, on a pu remarquer une curieuse amazone. Une femme d'un certain âge, borgne de surcroît et étrangère au pays, qui se retire habituellement chez Plouzin ou chez la veuve Terrien à Maumusson.

Vêtue en paysanne, montée sur un cheval rouge, elle se porte de tous côtés pour animer la troupe des insurgés.

Originaire de Montreuil-Bellay, où elle est née en 1746, fille d'un employé des gabelles, Françoise Després a été depuis 1775, *"dépensière"* - c'est-à-dire chargée de l'économat à la maison royale de Saint-Cyr. Elle y est demeurée jusqu'à la fermeture de cette institution par les autorités révolutionnaires en 1792.

Dès le 5 mars 1793 on la retrouve mêlée aux incidents qui marquent le début du soulèvement vendéen, au May-sur-Evre, puis à Cholet et à La Tessouale.

Arrêtée, elle réussit à s'échapper et accompagnée d'une petite troupe d'insurgés, fait route vers Maumusson où Joseph Cosneau rassemble les volontaires des paroisses voisines pour attaquer Ancenis, en liaison avec Piron de la Varenne, basé à Oudon.

A partir de Maumusson, elle est chargée de ravitailler les assaillants en vivres et en combattants. Sa forte personnalité la pousse à prendre une part active aux coups de mains contre les républicains. Au lendemain de la triple attaque manquée contre Ancenis, alors que la colonne républicaine partie de Nantes rétablit les communications en prenant Oudon et en s'avançant jusqu'à Ancenis et Varades, elle regagne Maumusson, tandis qu'une partie des insurgés se replie sur Saint-Florent.

Elle rejoindra plus tard l'armée vendéenne et royale à Baugé, après s'être évadée des prisons d'Angers et elle continuera de lui rendre, selon les termes mêmes du certificat qui lui sera délivré en 1816, *"tous les services que pouvaient son sexe et son âge"*.

Comme bien d'autres, sa famille est tout entière emportée dans la tourmente révolutionnaire ; son oncle, ancien curé de Beausse, meurt en prison après la bataille d'Ancenis, ses deux frères prêtres sont fusillés, après le passage d'Angers ; sa sœur et les enfants de celle-ci, victimes des fureurs de Carrier, sont noyés à Nantes.

Revenue à Paris, Françoise Després obtiendra une pension et une décoration du Ministre de la Maison du Roi, sous la Restauration, et fera rédiger ses mémoires en 1817.

SOURCES

Détails historiques sur les services de Françoise Després, employée dans les armées royales de la Vendée, depuis 1793 jusqu'à 1815. Paris, 1817, 67 p.

Une amazone vendéenne, Françoise Després. L'Anjou historique, 1938, p. 148

ADLA : L 1504 C, p. 47

ADML : 1 L 858 ter, 1037

Un riche patriote : Julien Gaudin

Natif du pays d'Ancenis, le citoyen Gaudin de Nantes fait figure de protecteur en sa terre natale. Il est aussi, avec la Révolution, porteur du changement. Il a vu le jour le 9 mars 1749 dans une famille aisée de négociants-tonneliers installés de longue date à la Rue du Fresne, une partie excentrée de la paroisse de Montrelais qui touche la petite ville d'Ingrandes.

Le négoce du vin ayant réussi à la maison Gaudin, celle-ci ne tarde pas à s'installer à Nantes dans le quartier commerçant de Sainte-Croix. Lorsque Julien Gaudin se marie le 8 Août 1775, il est lui-même marchand droguiste dans le grand port actif. Et sans renier son

origine rurale, il s'allie alors par ce mariage à l'une des grandes familles ingrandaises : les Tourmeau.

Doté d'un sens incontestable des affaires, il crée une manufacture d'acier sur la route de Rennes. L'ambitieux industriel se heurte pourtant au petit artisanat des *"casseurs d'acier"*. En instaurant un nouveau régime d'amélioration des conditions de vie des ouvriers, il bouscule la profession mais il trouve là une façon nouvelle d'attirer la main-d'œuvre. Ses procédés dénoncés par les taillandiers contournent l'ancienne législation datant de 1749. Deux procès-verbaux de descentes judiciaires dans la manufacture, à l'initiative des corporations, signalent cette lutte entre 1783 et 1787. Mais le temps de l'industrie prenant le pas sur celui de l'artisanat, Gaudin développe ses affaires et s'enrichit.

A partir de 1789, il entreprend d'ouvrir le marché des fournisseurs de charbon, une matière première bien indispensable à sa manufacture. A Nantes, cette source d'énergie provient essentiellement des mines de Montrelais, son pays d'origine, ou clandestinement d'Angleterre par les bateaux en transit. Pour ce patron avisé, il est grand temps de briser le monopole d'extraction. Il favorise alors l'ouverture de mines nouvelles en pays d'Ancenis et principalement celle de son beau-frère Antoine Tourmeau, négociant à la Rue du Fresne près d'Ingrandes. Encore une fois, dans son souci d'innovation, il va secouer les structures traditionnelles.

Régie par un arrêt datant de 1744, l'exploitation du sous-sol dépend des autorisations accordées par le roi et seules les grandes compagnies à capitaux peuvent bénéficier de contrats. En pays nantais, deux grandes concessions partagent la région : celle de Languin à l'ouest, celle de Montrelais à l'est.

Lorsque Tourmeau ouvre ses puits de mines à la Chapelle-St-Sauveur vers 1790, il usurpe sciemment les droits attribués à la Compagnie des mines de Montrelais. Mais, en l'attente d'une nouvelle loi qui sera promulguée en 1791, tous les espoirs sont permis. Etienne Misset le directeur des mines montrelaisiennes dénonce dans sa correspondance l'activité des *"usurpateurs"* qui mènent bon train au début de l'année 1791. Entre autres, Tourmeau y est présenté comme le plus dangereux concurrent. Assuré du soutien financier de son beau-frère, il défie la Compagnie en s'installant à quelques pas de la maison directoriale. L'appui qu'il reçoit est manifeste. Il est attesté en janvier 1791, lorsque Julien Gaudin se présente à la Chapelle-St-Sauveur pour encourager l'extraction du charbon, distribuant généreusement de l'argent aux ouvriers et promettant de l'écouler à Nantes.

Dès lors la lutte économique se porte sur le terrain juridique. Un long procès s'engage en 1792 à la demande des actionnaires floués par cette concurrence sauvage, mais l'influence du citoyen Gaudin sur les instances administratives sera décisive.

Dans les événements de 1793, Julien Gaudin se révèle un patriote acharné à la cause de la Révolution. Une disposition d'esprit que son tempérament de battant laissait présager. Nommé commissaire civil auprès de la garde nationale de Nantes, il marche en tête de la colonne républicaine quittant le 20 mars la ville de Nantes pour libérer Ancenis et ses environs des troupes insurgées.■

SOURCES

Gaston MARTIN, *Capital et travail à Nantes, XVIIIe siècle.* Paris, 1931
Archives Nationales : F 14.7775
Archives Départementales de Loire-Atlantique : L 1474 / 1
Archives Départementales de Maine-et-Loire : 1 L 780 bis

Groupe de recherches "Loire et Galerne" :

Madeleine Cartier, St-Herblon
Joseph Chauvat, St-Herblon
Didier Daniel, Varades
Joël Justeau, Maumusson
Jean Paul Lelu, Anetz
Colette Minig-Humbert, Ingrandes
Odette Thareau, La Rouxière

GLOSSAIRE

Camelot : Tissu de poil (souvent de chèvre) et de laine, parfois mélangé à de la soie.

Casseur d'acier : Taillandier, artisan fabricant d'outils usuels : bêches, marteaux, etc...

Directoire : Au sein du Conseil du Département ou du Conseil du District, un directoire, composé d'un président, d'un procureur général syndic et de quelques administrateurs, assure l'exécution des décisions. Le procureur général syndic représente le pouvoir central et requiert l'application des lois votées par la Convention.

District : En 1790, chaque département nouvellement créé a été divisé en 9 districts. Le district est administré par un Conseil du district.

Dumeau : Mesure de capacité pour les grains, égale à un demi-boisseau. A Varades, le dumeau contient environ 27 litres.

La Rouërie : Noble breton (1750-1793) de la région de Fougères, à l'origine d'une conspiration, démantelée en 1792, tendant à rétablir la royauté et le clergé réfractaire, ainsi que le régime particulier de la Bretagne.

Lever (de la poudre) : Pour des denrées dont la vente est contrôlée, se les procurer chez le dépositaire agréé.

Loi martiale : Pour réprimer une émeute, chaque municipalité a le pouvoir, de par la loi, de recourir à la force armée. Quand elle proclame ainsi la *"loi martiale"*, les officiers doivent arborer un drapeau rouge.

Officier municipal : Le conseil général de chaque commune (on dirait aujourd'hui conseil municipal) est composé d'officiers municipaux et de notables.

Roquelaure : Sorte de redingote.

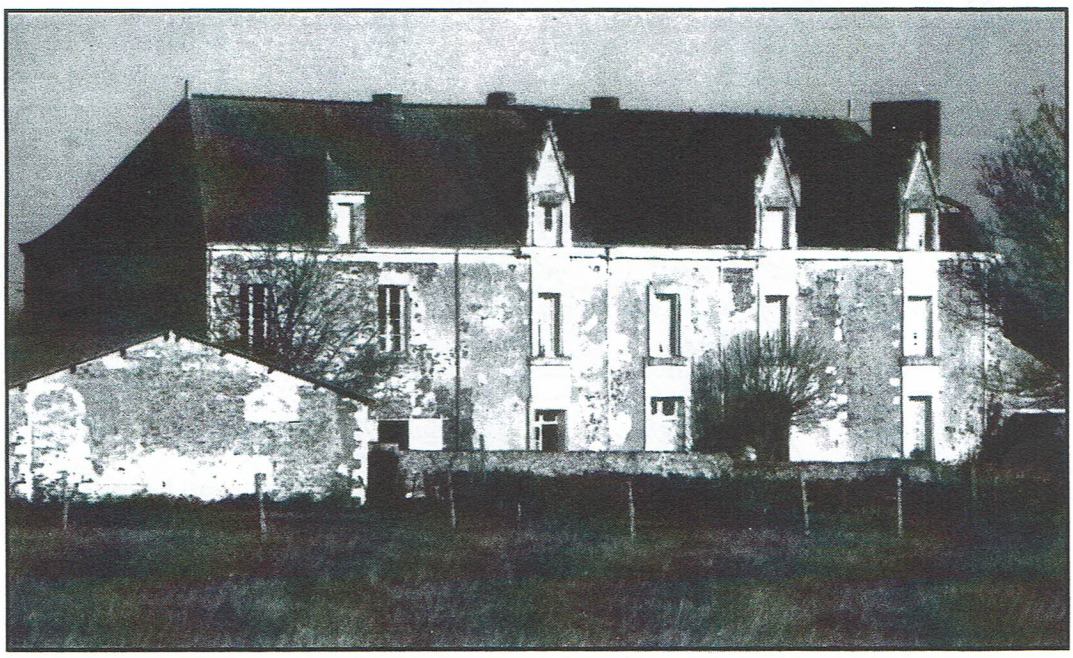

Manoir du Pont-Neuf, en Saint-Herblon, résidence de Fleuriot du Pont, un des chefs militaires des insurgés.
(Cliché Garreau, 1992)